



## Achat maison avec bail en cours

Par **osaturnine**, le **10/08/2010** à **19:25**

Bonjour,

je suis en pourparlers avec une SCI pour l'achat d'une maison qu'il loue.

Le bail se termine le 15 mars.

Si je signe un compromis, disons dans 15 jours, je ne serais véritablement propriétaire qu'à la fin de l'année. Je reprends le bail mais je voudrais faire de cette maison mon habitation principale. Cependant mon préavis de 6 mois ne pourra être envoyé qu'à la fin de l'année car la signature de l'acte pourra difficilement se faire avant et ce ne sera donc pas 6 mois avant la fin du bail.

Ma question :

- est ce au propriétaire actuelle d'envoyer ce préavis, sachant qu'il ne sera plus bailleur en mars

- le fait de n'envoyer le préavis, qu'en décembre dans ce cas particulier, pose t il problème et quels risques j'encoure? ( reconduction du bail pour 3ans?)

merci pour vos réponses.